





#### BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution MENSUELLE

Mois de FEVRIER 1985

nº 14

Editeur responsable : MAIRIE DE ST SEVERIN

Président : Mr BUREAU Robert, Maire Rédacteur : Mr PIERRE-PIERRE Louis, adjoint au Maire

Déclaration de dépôt enregistrée à la Préfecture de la Charente le 02.12.83

sous le nº 445

ETAT - CIVIL

Naissance : Néant

Mariage : Néant

Décès : le 09 janvier 1985, décès à l'âge de 67 ans de Mr Joseph BREHARD, après une longue et douloureuse maladie.

A son épouse à ses filles, nous redisons notre sympathie en cette douloureuse circonstance.

# LE MOT DE LA REDACTION

DAME NATURE, en ce mois de Janvier a réussi à désorganise toute notre vie, et occasionné à certains bien des désagréments. ELLE a, en quelques jours réduit à néant des dizaine d'années de progrès... plus d'eau, plus de chauffage, plus de voiture...

Vous comprenez donc que nos diligents distributeurs du BULLETIN, n'ont pas pu assurer leur tournée normalement, et nous vous prions de nous en excuser.

VIE COMMUNALE

ET

VIE SCOLAIRE

# VIE COMMUNALE :

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 janvier 1985. Tous les Conseillers municipaux étaient présents, sauf Mr Bernard GENDRON excusé.

PROJET ACHAT TERRAIN Mr LADOIRE, près du stade :

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal, une promesse de vente de Mr et Mme LADOIRE Daniel, concernant un terrain attenant au stade municipal, au lieu-dit "La Bourdilliere", cadastré sous le n° ZE 124 p, d'une superficie de 1 755 m2 pour le prix de 25 000 F.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de ce terrain aux conditions fixées ci-dessus, prévoit le paiement par prélèvement sur la section de fonctionnement au budget primitif 1985, et mande Monsieur le Maire pour signer l'acte d'achet.

DRATHA ACHAM MEDRATH CARY TORRIGIA

GADY Jacqueline, concernant un terrain de 13 527 m2 au lieu-dit "la jartre", cadastré sous le n° ZO 41 pour un prix de 180 000 F. Cet achat serait destiné à l'implantation d'un atelier-relais, et, vu la superficie, à l'éventuelle installation d'artisans.

Le Conseil Municipal accepte cet achat, sous réserve :

- de la délivrance du certificat d'urbanisme par les services de l'Equipement
- de l'aide et des conseils de Mr TAUZIN et des services du Conseil Général pétablir le dossier de l'atelier-relais, avant de le proposer à Monsieur SARGE.

  TINI, éventuel preneur de ce bâtiment.
- de trouver un moyen de financement, prêt ou autre.

### ACHAT D'UN LECTEUR DE MICRO-FICHES :

Monsieur le Maire expose une correspondance du service du cadastre présentant les avantages pour les communes, d'un lecteur de microfiches pour le cadastre. Ces microfiches seront en particulier mises à jour chaque année, alors que les anciennes matrices n'étaient mises à jour chaque sanchement in trayspait dans la propriété exament en le la loinum lies de la propriété exament en la la la prévoit son paiement au budget primitif 1985 et décide de contacter le service du Cadastre pour avoir plus de précisions sur cet appareil qui coûte environ 2000 F.

SALLE DE SPORT AU STADE:
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal l'état d'avancement des travaux de la salle de sports au stade et indique qu'il y a eu des travaux supplémentaires à effectuer suite à un problème de dimensions de la salle.

Le Conseil Municipal décide de demander aux différents corps de métier de bien vouloir chiffrer ces suppléments.

# TERRAIN DE TENNIS SUPPLEMENTAIRE :

Le Conseil Municipal pense qu'il n'est pas en possession d'assez d'éléments pour réaliser, avec le Club, une telle opération. Le Conseil Municipal décide que d'autres projets sont prioritaires et repousse, momentanément cette réalisation à une date ultérieure.

#### GAZ:

Monsieur le Maire expose un dossier du Gaz de France, relatif au branchement et à l'alimentation de la Papeterie DALLE et LECOMTE sur la conduite de gaz naturel, lui demandant son avis sur cette implantation.

Le Conseil Municipal pense que cette réalisation ne peut être que bénéfique pour la commune et donne un AVIS FAVORABLE.

PARTICIPATION O.H.L.M.:

Monsieur le Maire donne lecture d'une circulaire de la Direction Départementale de l'Equipement demandant, la participation des communes ayant sur leur territoire des habitations H.L.M., afin d'aider les familles en difficulté pour le règlement de leurs dépenses de loyer.

Le Conseil Municipal s'engage à payer, comme prévu dans cette circulaire, et pour 2 logements H.L.M. existants sur notre commune, les sommes de 110 F. en 1985 et 55 F. en 1986.

#### ECLAIRAGE:

Le Conseil Municipal accepte l'installation d'une lampe d'éclairage public, entre l'immeuble de Mr MOREAU Jean Clément et le coin du stade, décide de contacter U. E. I. R. pour ce travail.

# PLAQUES de RUE :

Monsieur le Maire charge la commission de la voirie de calculer le nombre de place utiles, ainsi que leurs emplacements, afin de contacter les propriétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close.

# xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le <u>JEUDI 07 février</u> à 20 H. 30 en présence de Mr TAUZIN, conseiller Général, de Mr CERTIN, chef de Service des Affaires Economiques au Conseil Général. Cette réunion sera uniquement consacrée à l'atelier-relais.

#### VIE SCOLAIRE :

Le budget primitif du SIVOS ST SEVERIN-PILLAC sera voté le jeudi 7 février à 14 H.

#### XXXXXXXXXXXXXX

Le LOTO qui devait avoir lieu le SAMEDI 12 janvier à PILLAC au profit des Ecoles n'aura pas lieu cette année

#### xxxxxxxxxxxxxxx

Particle of the property of the

Le concours de Belote de ST SEVERIN, également au profit des Ecoles n'aura pas lieu non plus, les parents n'ayant pas manifesté le désir de s'en occuper...

#### 

VIE ASSOCIATIVE

# CLUB du 3eme AGE :

Réunions hebdomadaires				-	-		alle	du	Club	-	Gymnastique Volontaire						
Jeudi	07	février	1985	le 14	à	18	h.				samedi	02	février	1985	à	15	Н.
11	14	11			**						**	09	"	W 2000-20		11	
	21	7 2 1 W			**						11	16	11			11	211- 4
n ;	28	. 1.1	-1,1		**			• •	A		11	23	11			**	
						J.20					11	02	mars			11	

#### LOTO

Le LOTO du Jeme âge s'est déroulé dans une bonne ambiance devant une assistance restreinte, due en partie à la maladie et à la température.

Le Club remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont assisté et envisage à l'avenir de n'organiser qu'un seul loto en début de saison, en apportant quelques innovations

Nos compliments aux personnes ayant eu de la chance et MERCI à tout le monde.

#### ANIMATION:

Dans le cadre des activités du Club, il est envisagé de réaliser un jeu "LES CHIFFRES et LES LETTRES ", analogue à celui diffusé sur A2 à la télé.

Les personnes intéressées par cette animation voudront bien se faire connaître auprès de : Mr PAQUET Georges tél 98.58.88

Mr PIERRE-PIERRE Louis tél 98.54.58

Mr LEGROS Pierre tél 98.51.57

Mr DUBOIS Georges tél 98.54.64

Cette animation sera ouverte à toutes les personnes, même à celles n'appartenant pas au CLUB.

### 

# J.S.S.S. "AUTOUR du STADE" :

Le dimanche 06 janvier voyait la reprise du Championnat après la trêve de NOEL et du NOUVEL AN. Les équipes de jeunes étaient exemptes, de même que les JUNIORS-SENIORS leurs poules respectives ne comprenant que onze Clubs.

Mais, déplacement périlleux pour l'équipe fanion sur le vieux Stade des Brandes de ST MICHEL, où les locaux espéraient une victoire sur un petit club de Campagne, en l'occurence la Jeunesse Sportive.

Départ en trombe des locaux qui veulent à tout prix s'imposer, mais les nôtres tiennent bon et la partie s'équilibre. Mais, première faute d'arbitrage, et ST MICHEL en profite pour ouvrir le score, la réplique est immédiate, et les nôtres égalisent. Score nul à la mi-temps et la partie reprend de plus belle avec une 2eme faute d'arbitrage qui permet à ST MICHEL de reprendre l'avantage, mais aussitôt la pendule est remise à l'heure et nouvelle égalisation des nôtres qui en veulent terriblement.

l'on comprend que la moindre faute dans la surface nous coûtera le pénalty. Les nôtres ne sont pas des agneaux, mais l'expulsion pure et simple de l'un d'eux aurait pu nous coûter le résultat.

Inutile de dire que l'entrée de l'arbitre à son vestiaire fut mouvementée. Il est rare de trouver un homme de si mauvaise foi que celui-là. Un rapide tour d'horizon à michampionnat sur nos différentes équipes. Tout d'abord les petits qui font le dur aprentissage du football et qui, si ils ne sont pas motivés ne feront rien de transcendant. Leur classement est honorable ; ils figurent au milieu du tableau en compagnie relevée de Clubs plus importants que ST SEVERIN. BAMBI et Ph. BARRIERE sont à féliciter pour le travail accompli.

Les minimes à J. SIMONET (quatre) sont aussi au milieu du tableau ; en ENTENTE avec

AUBETERRE, il est difficile de juger cette équipe souvent remaniée.

Les <u>CADETS</u> à J. MONTHAUDIE et J. MOREAU sont invaincus en Championnat et sont encore qualifiés en Challenge Cadets. Aussi, en ENTENTE avec AUBETERRE, cette formation est complète dans toutes uses lignes et donne entière satisfaction aux responsables. La formation des <u>JUNIONS-SENIORS</u>, en tête de sa poule avec BRIE-BARDENAC a fait un très bon demi parcours et les contre - performances enregistrées ne sont dûes qu'à la composition de l'équipe fanion souvent remaniée. Une très bonne entente règne au sein de cette équipe formée de jeunes et de moins jeunes.

L'Equipe A termine en Seme position à 2 points du Jeme. Un départ malheureux de la formation famion dû à quelques blessés et quelques absences, mais surtout le changement de rythme de la lere division, fait que cette équipe allie souvent le bon et le moins bon. Espérons que l'équipe se maintiendra parmi l'élite du football régional,

elle en a les moyens.

13 JANVIER - 20 JANVIER. Tous les matchs sont remis en raison des conditions atmosphériques particulièrment rigoureuses. Mais avec tous ces matchs en retard, quand allons nous pouvoir organiser notre concours de Belote?

# 

# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE:

En raison du mauvais temps, le dîner dansant de la gymnastique a été reporté au samedi 09 FEVRIER. Les inscriptions ne sont pas limitées aux membres du Club, tous peuvent venir, déguisé ou non. Le prix est de 65 F.
Faites vous inscrire à la Mairie où auprès de Martine MOULIN.

# 

# JUDO - CLUB :

Vendredi 25 janvier, nos judokas ont combattu l'oeil fixé sur une table où s'étalaien galettes et boissons fruitées.

A la fin du cours , ils ont donc, petits et grands, troqué leur ceinture pour une courronne.

# 

ECHOS - COMMUNIQUES

## PRIME COMPENSATOR . VIVE .

Les éleveurs d'ovins ont à souscrire une demande de prime compensatrice avant le 15 FEVRIER. Les imprinés de demande sont à leur disposition à la Mairie.

# DECLARATION de CAPEUPANT :

La déclaration de carburant, afin d'obtenir des tickets <u>d'essence</u> détaxée, est à souscrire avant le les mars 1985 à la Mairie. Seul, le matériel à essence, à usage agricole, peut bénéficier de cette détaxe.

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à lemeraler vivement la personne qui bénévolement visite tous les jours quélques personnes à cées du bourg ; un petit brin de causette en passant, quelques courses pour rendre service... il n'en faut pas plus pour égayer la vie d'une personne âgée. MERGI, pour cette heureuse initiative ui pourrait, peut-être être étendue...